

CDEN Vaucluse, 28 septembre 2022

Le SNEP était représenté (Benoit) au sein de la FSU lors du CDEN second degré du 28 septembre 2022 concernant le budget des collèges pour la rentrée 2023.

Déclaration commune SNEP/FSU et SNES/FSU (voir déclaration ci-joint)

La FSU a voté contre le budget 2023 car nous notons une baisse régulière de la dotation de fonctionnement chaque année alors que le nombre d'élèves augmente légèrement. Ce n'est pas tenable, d'autant qu'il n'y a aucune prise en compte de l'inflation.

5 653 051 euros en 2019,

5 326 575 € en 2022,

5 297 665 € pour 2023.

Le Snep a également soulevé 2 problèmes :

La subvention spécifique de 285 euros pour chaque section sportive est clairement insuffisante.

Il n'y a pas de dotation spécifique pour les établissements éloignés des piscines dans le cadre de l'apprentissage du savoir nager ce qui crée des inégalités territoriales pour l'acquisition de cette compétence essentielle.

Point positif : Reconstitution de la subvention départementale d'aide à la rénovation des installations sportives des collectivités territoriales pour 3 ans.